

Intervention



Un « blanc » de mémoire de l'Etat sur la Culture?

Guy Durand

Volume 1, Number 2, Fall 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/59271ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (print)

1923-256X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Durand, G. (1978). Un « blanc » de mémoire de l'Etat sur la Culture?
Intervention, 1(2), 18–25.

Un "blanc" de mémoire de l'Etat sur la Culture ?



Cet article analyse le **Livre Blanc sur la Culture** du gouvernement péquiste: une hypothèse d'explication y est développée en trois volets: on tentera de démontrer que ce document 1) formule le mode de production étatique du vécu culturel par le biais d'une gestion technocratique de la culture conçue, c'est-à-dire les industries culturelles, les arts, le patrimoine, les loisirs, les communications etc... 2) qu'il confirme l'extension historique des activités planificatrices de l'Etat québécois vers un nouveau secteur de la vie civile et ce, au profit d'une certaine couche sociale 3) que la problématique du texte promulgue une conception sociologique — celle de l'Ecole de Laval — en théorie officielle de l'Etat; la percée de cette discipline étant tronquée contre la fonction de caution intellectuelle de la main-mise étatique sur la vie sociale.

Il serait dommage de mutiler l'impression que nous transmet la lecture du beau Livre Blanc sur la Culture, cadeau du ministre Laurin. Ceux qui croient en notre "âme collective", celle qui garde en mémoire l'histoire de notre différence sur ce continent, nous proposent d'utiliser d'une manière cohérente le seul outil québécois que nous contrôlions, c'est-à-dire l'Etat. Cependant nous sommes d'avis que cette politique globale, malgré le bel idéal nationaliste qu'elle promet, renferme des blancs de mémoire. Ce sera un peu la genèse et les caractéristiques de ces absences dont traitera cet essai: ils auront pour thème la gestion, le savant et le politique, l'institution et le populaire.

Notre cheminement sera le suivant: examinant les dimensions de ce que les commentateurs du Livre ont appelé "projet de société", nous formulons deux questions au contenu du document. De l'idéologie du P.Q. à la genèse de la technocratie culturelle, des alibis à la contribution d'une branche de la sociologie québécoise, nous osulons la "tentation" étatique et ses conséquences.

Un projet inédit de société? Une vue de l'extérieur

Un des facteurs qui ont favorisé le passage au pouvoir des péquistes en novembre 1976 aura certes été leur sens de la mise en marché et de la promotion (ex.: René Lévesque un vrai chef). Cette qualité de l'organisation a encore une fois baignée dans l'huile à propos de la diffusion du Livre Blanc signé par le ministre Laurin: fuite préalable d'une version non officielle, large couverture par les media, haute crédibilité intellectuelle des auteurs, mise en marché dans tous les points de vente et à un prix infime. Pas étonnant que ce document portant sur l'orientation culturelle à venir des québécois soit l'un des "best-sellers" de l'été. Aucune étude du même genre, qu'elle soit l'oeuvre d'un auteur de renom ou d'un collectif universitaire, n'aurait pu aspirer à faire la une des journaux. Pourtant il s'agit bien là d'une oeuvre intellectuelle volumineuse (p. 472) au contenu ample et rédigé selon une problématique qui tient davantage du discours académique que de celui politique.

En vérité tout ce branle-bas tient en un mot: l'Etat. Ce livre bleu et blanc est entièrement une production étatique: un contenu

évoquant le rôle de l'Etat en matière de culture, une production et une mise en marché de l'Editeur officiel. Voilà un indice de départ.

Mais les éditoriaux ont plutôt mentionné que l'on était en présence d'un "projet global de vie en société" lu culturellement. Examinons les commentaires du *Devoir*, de *La Presse*, du journal patronal *Les Affaires* et ceux du chef de l'opposition (Ryan) ¹, justement dans le but de saisir l'impact projeté par le document.

Le Devoir

Pour Michel Roy, ce Livre Blanc sur la politique québécoise du développement culturel constitue une synthèse d'abord politique, c'est-à-dire "les projets et desseins d'une société nouvelle exprimés depuis une dizaine d'années dans les discours et les programmes politiques du Parti Québécois. Après la sociale-démocratie, voici la démocratie culturelle". L'éditorialiste y perçoit "une vision globale et globalisante de l'homme, de ses activités, de son milieu, de son pays".

Roy relie la cohérence analytique du document à la perspective de la souveraineté politique du Québec, dont le projet de démocratie culturelle fera l'objet d'une intervention sans dirigisme de la part de l'Etat:

"Toutes les initiatives de l'Etat en matière de développement culturel reposent sur l'adhésion libre et volontaire du citoyen. Le ministre d'Etat au développement culturel ne cherche pas à imposer une doctrine ou un système, ni à définir à la place des citoyens les formes de leur activité culturelle... (Cette) longue réflexion commune ne relève aucune trace d'impérialisme, nulle velléité de dirigisme, pas même la tentation de caporalisme culturel... (et) ne bouscule personne ni n'attente aux libertés et aux droits des citoyens".

Bref, pour l'éditorialiste du *Devoir*, ce document véhicule un projet de société non-étatique mais indépendantiste.

La Presse

Marcel Adam pour sa part, constate aussi la dimension globali-

sante de cette lecture culturelle proposée dans le Livre Blanc. Elle inclut, nous dit-il, des propositions de réformes et d'accès de toute la population aux formes culturelles. Pour Adam, le contenu des politiques est relié davantage au programme du P.Q. plutôt qu'à l'Etat:

"Il est rassurant de lire à plusieurs reprises... que ce n'est pas à l'Etat que revient le rôle majeur d'exécuter les solutions proposées... car c'est le peuple qui crée sa culture".

Pour cet éditorialiste cependant, il faudra évaluer cette "oeuvre idéaliste d'universitaires" selon les actions du gouvernement en exercice du pouvoir.

La mise en parallèle des dires de Roy et Adam permet d'aligner tout de suite quelques remarques préliminaires:

- on perçoit que le projet de société est lié de très près à la globalité de la démarche des auteurs, qui, on le sait, sont des sociologues
- les éditorialistes endossent les intentions de non-ingérence étatique de la part du gouvernement dans la vie culturelle et retiennent la liaison objectif politique/assises culturelles incluse dans le document.

A notre avis c'est le journal patronal *Les Affaires*, sous la plume de Charles Attala, qui offre l'analyse la moins en surface du document. Attala dégage tout d'abord la portée du concept de culture retenu par les auteurs du Livre Blanc, qu'il relie à la méthode sociologique. Ce qui l'amène à établir une corrélation entre la conception de la vie sociale qui en découle et la philosophie de l'Etat qui serait, selon lui, l'aspect fondamental du texte:

1. Le concept de culture et l'analyse sociologique

"Le mot de culture y est pris dans son acception la plus large... Il désigne à ce titre toutes les caractéristiques d'une société: intellectuelles, économiques, sociales et politiques au sens propre du terme".

"Le livre Blanc procède d'une analyse systématique de la société québécoise et d'une vision d'ensemble cohérente de sa situation... Elle nous paraît conforme à une saine méthode".

2. Lecture sociologique et conception de l'Etat

"Le document a été conçu par des sociologues qui y ont inséré les résultats d'une longue et profonde réflexion. La pensée du sociologue de Laval (Fernand Dumont) se rattache au courant libéral chrétien très avancé et se situe un peu plus à gauche que l'"Ordo-libéralisme" de l'Ecole de Fribourg".

"Nous en arrivons ici à la conception de l'Etat dont la notion est nouvelle au Québec... Quelle est la philosophie de l'Etat dont le Livre Blanc s'inspire?... elle apparaît comme celle d'un Etat fort mais suffisamment pluraliste pour n'être pas autoritaire. Pourquoi un Etat fort? Parce qu'il doit être l'instrument indispensable du développement économique allant de pair avec l'épanouissement du Québec et soutenu par lui... Elle (conception) s'oppose à celles des partis libéral et conservateur, héritiers de la pensée des économistes libéraux classiques, c'est-à-dire des tenants du laisser-faire et du gouvernement réduit à un rôle de gendarme".

"Mais l'idée moderne de l'Etat est une notion piégée. Pendant longtemps, elle est apparue comme devant apporter la solution démocratique de tous les problèmes sociaux... (L'Etat) à la longue, devenir dangereux pour les libertés individuelles, qu'il pouvait être "accaparé" par les partis politiques".

"Une politique culturelle doit être cohérente, ce qui sous-tend qu'elle doit être planifiée".

Ce qu'il faut retenir ici tient à deux choses: premièrement qu'il

faudra tenir compte du rôle joué par un certain courant de la sociologie québécoise dans la conception de l'Etat qui se dégage du document; deuxièmement qu'il ne faudra pas dissocier les visées politiques du parti au pouvoir de l'action planificatrice de la politique culturelle. Ce qui revient à restreindre à un acteur, l'Etat, l'intention globalisante précédemment décelée.

L'opposition officielle

Claude Ryan, nouveau chef du Parti Libéral au Québec, a contesté comme il se devait la nature de propagande "séparatiste" du Livre Blanc. Selon lui l'approche "inutilement trop globale" camoufle une centralisation des interventions de l'Etat dans les industries culturelles, secteur qui devrait demeurer sous la juridiction du secteur privé "qui est le mieux en mesure de jauger la rentabilité et l'impact en termes purement économiques". Ryan dénonce la non-concordance des vues de l'Etat à celles du marché capitaliste des industries culturelles.

Bilan et interrogations

Cet examen des commentaires officiels sur la politique péquiste du développement culturel nous permet de caractériser en trois points ce "projet global de société" dont on a vite affublé le document:

- la philosophie générale du texte a été reliée à l'idéologie politique du Parti Québécois
- la globalité du projet se confond aisément à la problématique d'analyse utilisée
- l'idéologie politique et la lecture sociologique de notre vie culturelle convergent vers le même acteur: l'exercice du pouvoir à travers les mécanismes planificateurs de la bureaucratie gouvernementale. Ce dernier aspect demeure obscur puisque les éditorialistes acceptent les affirmations de non-dirigisme qui parsèment le Livre.

Deux questions s'imposent donc: 1) que signifie la notion de démocratie culturelle? Quelle est l'idéologie qui inspire l'actuel parti au pouvoir? 2) Comment se concilie l'idée de démocratie culturelle avec celle de l'exercice du pouvoir à travers l'organisation bureaucratique de l'Etat?

Aborder le contenu du Livre Blanc sous cet angle, permet de nous éloigner de l'analyse politique (propagande pré-référendaire) pour étudier concrètement les mécanismes d'action que l'Etat envisage dans la sphère culturelle.

L'idéologie étatique du Parti Québécois

Les slogans politiques de "souveraineté-association" et de "démocratie culturelle" propres aux péquistes traduisent une conception de la vie politique articulée par et au profit d'une fraction technocratique de la petite bourgeoisie québécoise: la direction de cette couche se fonde sur la propriété du savoir et l'expertise.

"On peut déceler dans le programme politique du Parti Québécois deux orientations idéologiques entremêlées. On trouve en effet une perception technocratique de la vie politique où on insiste sur la gestion rationnelle, fonctionnelle et rentable de la société par la structure étatique. Un Etat fort et efficace est donc l'un des objectifs fondamentaux du P.Q. Toutefois, cet Etat centralisé devra être fortement déconcentré pour permettre la conciliation de l'efficacité et de la démocratie de participation, qui est le deuxième objectif politique du parti. L'Etat est présenté ici d'une façon abstraite comme un arbitre neutre, objectif, au-dessus des classes, comme un lieu de convergence et de régulation des demandes et comme un instrument au service du bien commun" 2.

Cet embryon de bourgeoisie d'Etat maintenant aux commandes, pense pouvoir s'imposer comme gestionnaire des intérêts capitalistes par le contrôle de l'appareil politique et ce, au nom de la collectivité, si l'on se fie à Denis Monière. On a reconnu aisément la nature collective des intentions du Livre Blanc; on sait aussi que les politiques seront celles de l'Etat à travers ses diverses institutions et même par la création de nouvelles. Ce qu'il faut sonder ce sont les mécanismes par lesquels la logique et les intérêts de cette fraction vont ou ne vont pas, si l'on se fie aux réserves du document, s'organiser. Nous faisons l'hypothèse que tous les éléments sont en place pour ce faire.

La piste de départ de la technocratie culturelle

Le plan gouvernemental en vue d'établir une politique du développement culturel ne trouve donc pas ses seules motivations dans l'évaluation systématique et "scientifique" de notre situation culturelle: il en existe qui ont des racines historiques et socio-économiques.

En fait, les divers gouvernements qui se sont succédés depuis la "Révolution Tranquille" ont progressivement édifié une bureaucratie des Affaires culturelles: les péquistes, avec le concours d'universitaires, lui donneront le souffle technocratique qui manquait. La culture, désormais, ne sera plus un secteur marginal derrière l'éducation, l'économie, les affaires sociales.

Il est possible de reconstituer cette évolution à partir du Livre Blanc lui-même:

1961 gouvernement libéral (Lesage)-

Création d'un ministère des Affaires culturelles et d'un Office de la langue française

1965 Livre Blanc sur la Culture du ministre P. Laporte, (collaboration du sociologue J.-C. Falardeau de l'U. Laval)

"voulait étendre l'action du gouvernement aux domaines du cinéma des métiers d'art, des biens culturels, des sciences" (p. 2). Il ira sur les tablettes.

1976 gouvernement libéral (Bourassa)
Livre Vert du ministre L'Allier

Essai de définition administrative de la notion de souveraineté culturelle

1977 gouvernement péquiste (Lévesque)
Livre Blanc du ministre d'Etat Laurin

- formation d'un comité ministériel permanent du développement culturel
- mobilisation dans la fonction publique de centaines de fonctionnaires rédigeant de nombreuses analyses
- relecture des rapports Parent, Rioux, Bouchard, Frégault, des Livres Blancs et Vert antérieurs et des mémoires du milieu comme des tentatives étangères
- Synthèse sous la supervision de F. Dumont, sociologue de l'U. Laval
 - une lecture culturelle de la société
 - synthèse et rappels historiques
 - analyse contextuelle, lien culture-économie
- Le ministre d'Etat au développement culturel: "exerce une responsabilité d'analyse et de coordination dans l'élaboration des politiques gouvernementales" (p. 139)

- comité d'implantation des politiques culturelles
"composé de fonctionnaires supérieurs des ministères impliqués et de conseillers extérieurs à la fonction publique, ce comité, selon un souci de cohérence et d'efficacité, veillera à la mise en oeuvre des orientations et des mesures décrites dans ce livre" (p. 140).

Au début des années soixante, la volonté de présence active de l'Etat dans la vie culturelle québécoise participe de façon générale à l'organisation d'une bureaucratie provinciale qui désire agir dans toutes les sphères de l'activité sociale. S'édifie alors un levier inédit de promotion économique par l'appareil politique pour les québécois francophones:

"Au Québec, l'ascension d'une nouvelle classe moyenne a passé par l'élargissement du rôle de l'Etat provincial aux domaines des affaires publiques hier administrées sur une base locale et communautaire: les affaires sociales, la santé, l'éducation" ³.

La création du ministère des Affaires culturelles en 1961 n'est pas suivie par un rôle accru de l'Etat québécois: la double structure de gouvernement (fédéral: Conseil des Arts et provincial: MAC) réduisant son impact. Sous le signe du mécénat s'abreuve néanmoins plusieurs artistes et groupes culturels québécois.

Au milieu de la décennie soixante, alors que la tranquillité a pris le dessus sur la révolution, une tentative vaine de rapatriement des pouvoirs au Québec en matière de culture est conçue et exprimée par un Livre Blanc signé Pierre Laporte — mais écrit par J.-C. Falardeau, président du Conseil des Arts du Québec (structure fantôme) —. La chute du gouvernement libéral et la complexité des propositions contenues dans ce document le mène droit aux tablettes. Le gouvernement de l'Union Nationale élargira le débat en exigeant un rapatriement complet sous menace de sécession — égalité ou indépendance —. Le cheminement dans les bas fonds des politiques culturelles et le petit budget du MAC donneront une intervention molle dans les secteurs culturels, livrés aux lois du marché. Au début des années soixante-dix, le régime Bourassa sera acculé à l'impasse par Ottawa: au slogan du "fédéralisme rentable" succédera sans succès celui de "souveraineté culturelle" dont le Livre Vert, et la consultation dont il fera l'objet, ouvraient les écluses d'une planification gouvernementale dans ce secteur. On connaît la suite.

Au 15 novembre 1976, l'ambiguïté est réduite: le P.Q. parlera de la souveraineté d'une nation. C'est aussi le retour en force des intellectuels et des spécialistes de l'expertise et de la planification: la "turbo-technocratie pourra virer à plein régime. L'assurance-automobile, les ressources naturelles et la culture deviennent des cibles. La conjoncture idéologique et économique fera des activités culturelles un objet privilégié mais aussi révélateur de la logique qui anime l'Etat:

1. le projet politique de l'indépendance tire ses racines de notre histoire et de notre culture. Le rapatriement de ce champ entier sous la tutelle de l'Etat québécois devra cependant se justifier: on aura besoin d'une théorie globale de la culture québécoise et du rôle de l'Etat
2. l'engorgement des autres secteurs de la fonction publique (éducation, santé, affaires sociales), la montée rapide de diplômés en sciences humaines, la main-mise étrangère sur nos industries culturelles réduisent les possibilités d'embauche de la classe moyenne francophone. Il faut débloquer un secteur

Comme l'a montré Hubert Guindon, ⁴ la question linguistique témoigne d'un blocage du côté du secteur privé pour les québécois francophones tandis que le peu d'embauche dans les secteurs publics et parapublics indique une saturation de ces secteurs.

D'une part, la mise en place complétée d'une infrastructure bureaucratique et la nécessité d'élargir la fonction publique, de l'autre le projet politique et la logique qui a cours chez nos technocrates, constituent les fondements du Livre Blanc.

On a souligné l'apport d'universitaires et de sociologues à la rédaction du texte, résultat: une analyse globale et détaillée des activités culturelles québécoises, un éventail d'interventions gouvernementales mais surtout une volonté, semble-t-il, de non-bureaucratisation de la culture. Mais, comme le montre le graphique (1), leur contribution n'est que fonctionnelle — caution idéologique et expertise scientifique — puisqu'ils ne seront pas les exécutants de ces politiques (Dumont est de retour à l'université). Ce seront ces grands fonctionnaires dont il faut rappeler la logique:

l'ordre bureaucratique règne, impliquant un haut degré d'intégration politique et de centralisation bureaucratique sous l'impulsion de l'Etat" 5.

"La technocratie publique n'ambitionne pas, c'est clair, de diriger l'économie et les entreprises au jour le jour; seulement la société en général et, à l'intérieur de cette limite, surveiller l'économie. Ses recettes ne varient guère; mécaniser, harmoniser, concerter; diviser, sectoriser, puis par le sommet, refaire la cohérence" 6.

Un doute est donc permis. La collaboration des sociologues de la culture, plutôt que de donner le coup d'envoi à un projet inédit de société, auront fourni à la technocratie la "matière" pour refaire cette cohérence par le haut et appliquer ses "recettes". On relira donc le Livre Blanc comme étant une contribution idéologique exemplaire de l'établissement du mode étatique de gestion de la culture d'une collectivité. On pourra alors montrer ces modalités d'intérêts servant à l'extension du pouvoir et à la promotion de la fonction publique dans ce secteur. Il sera ensuite loisible de confronter conception et exécution pour dégager les lieux de silence ou d'omission qui n'ont rien à faire avec le mode de production étatique ou encore le marché capitaliste, tout en étant du vécu collectif.

Une lecture culturelle, ou quand Marx n'est pas québécois

Le concept de culture tel qu'employé dans le Livre Blanc donne le ton à l'approche qui s'élaborera tout au long du document. Disons tout de suite qu'elle traduit tout le cheminement de ces penseurs des sciences sociales pour qui la culture n'est pas que superstructure, pâle reflet de l'infrastructure économique de l'organisation sociale. De ce postulat marxiste à remiser, il fallait aussi éviter le piège des classes sociales, réalité contrariante pour qui prône la démocratie culturelle, un Etat fort et souverain. Il nous semble que la structure du Livre Blanc s'inscrit dans la lignée du livre de Maurice Crubellier *Histoire culturelle de la France*, 7 et des travaux connus de Dumont — *Le lieu de l'Homme, Les Idéologies*, 8 qui tous reprennent une stratégie de lecture de la société formulée en ces termes par Pierre Emmanuel:

"Le phénomène culturel sera déterminant pour la société en cours. Pour que la forme sociale s'en dégage, il exige une attention grandissante à des symptômes très divers, qui doivent être diagnostiqués ensemble. A moyen terme, à court terme déjà peut-être, l'économie a moins d'importance que cette forme qu'il porte en lui comme un fruit, et qui sera sûrement monstrueuse si elle n'est consciemment mûrie et modelée" 9.

Une collusion de génération et un enracinement dans l'idéologie nationaliste — ceux qui sont au pouvoir ont cinquante ans — expliquent que ce modelage, aux dires du Livre Blanc, revient à l'Etat.

Si l'on revient à la définition comme telle, il s'en dégage deux dimensions connexes: la culture réfère à des genres de vie et à une pédagogie collective où se conjuguent le vécu et le conçu. "La culture toute entière est un milieu de vie. Elle ne se réduit pas à des objets de musées ou à des oeuvres de création solitaire... l'ensemble de l'existence est produit de culture. Au fil du quotidien, dans leur travail et leurs loisirs, dans les échanges qu'ils entretiennent entre eux, ils élaborent des façons de concevoir leur existence, de l'interpréter, de lui donner un avenir. La culture doit être une création commune" (p. 2).

"La culture toute entière doit être pédagogie: participation à un patrimoine vivant et libre épanouissement des facultés créatrices de tous" (p. 439).

Cette approche lie étroitement les institutions et la vie quotidienne tout en indiquant un cadre d'intervention qui sied bien à ceux qui vivent dans l'enseignement. Il s'agit donc d'illustrer l'infiltration de la logique technocratique dans les recoins de ce phénomène social total: pour ce faire, nous regrouperons en trois blocs des extraits du document, soit tout d'abord les motivations explicites d'intervention de l'Etat, là nécessité; en second lieu ce que j'appelle les alibis de non-ingérence pour finalement dessiner cette toile d'araignée que forme la vérité technocratique.

a) de la nécessité

"Il (l'Etat) nous faut élaborer et promouvoir une politique culturelle qui soit... québécoise. Ce qui veut dire: se réapproprier les moyens, dont plusieurs sont provisoirement abandonnés en d'autres mains et à d'autres volontés politiques, qui permettent à une culture de durer et de se développer" (p. 38).

"la culture québécoise est soumise à des intérêts, des entreprises, des initiatives généralement étrangers. Qu'il s'agisse du livre, du disque, du film, de la télévision ou de la radio, des périodiques, le Québec doit mener avec patience et fermeté des démarches de récupération des sources de production, des canaux de distribution des biens culturels" (p. 416).

"Tant il est vrai que la démocratie culturelle n'est pas seulement l'idéal premier de nos sociétés mais aussi le moteur essentiel d'une démocratie économique et sociale" (p. 444).

"Dans pareille conjoncture, la politique qu'il s'agit de prévoir en est une d'animation régionale et locale... Une politique décentralisée de la culture trouve là sa profonde raison d'être" (p. 105).

"En relisant ce Livre Blanc de bout en bout, on remarquera sans peine que, des gens de vue aux industries culturelles, du patrimoine à la création, une préoccupation a été constamment inscrite en filigrane: la volonté d'une maîtrise des hommes et des femmes d'ici sur leur culture, l'accès de tous non seulement aux "biens culturels", mais à la création" (p. 461).

"Il revient à l'Etat d'empêcher qu'un dangereux processus d'altération culturelle ne gagne l'ensemble du marché intérieur et ne devienne carrément défavorable à la production et à la diffusion des oeuvres culturelles québécoises" (p. 332).

Ces citations explicitent l'objectif politique du document, définie comme la "démocratie culturelle". Celle-ci implique:

- une auto-justification des fins poursuivies par l'Etat (ce que fait le Livre Blanc)
- des mécanismes de consultation Etat-citoyens pour l'établissement de programmes
- une volonté de décentralisation régionale afin d'assurer un accès universel aux "biens culturels" et une jonction professionnels-consommateurs
- mener une politique autonomiste de récupération des pouvoirs politiques à Ottawa, de même que contrôler le marché capitaliste des industries culturelles. Ceci dans le but d'élargir le marché et la consommation des produits québécois.

b) des alibis

Cette répétition tout au long des deux tomes d'arguments de non-contrôle étatique, a le mérite de convaincre. Pourtant ceux-ci ne résistent pas lorsque confrontés aux programmes. Regardons quelques formulations:

"Ce n'est pas l'Etat qui fait la culture, ce sont les hommes" (p. 79).

"Cela n'amène pas pour autant l'Etat à imposer de haut une sorte de "doctrine" ou de "système" où serait définie, à la place des citoyens, un projet de société ou de culture. Et c'est au sein des libres débats publics que doit se dégager un projet collectif" (p. 131).

"Fidèle à cette perspective, l'Etat québécois devra définir un ensemble pertinent de conditions et de règles de fonctionnement sur son territoire. Il devra aussi prendre des mesures de soutien appropriées au développement d'entreprises québécoises dont la production contribue à l'essor du Québec" (p. 333).

"Le gouvernement suppose évidemment qu'elle correspond aux attentes du citoyen, et que celui-ci garantira, comme créateur, producteur ou consommateur, le succès de ce projet vital pour l'avenir de la culture québécoise" (p. 333).

"La culture ne remplace pas le travail. Elle n'est pas... un alibi que les gouvernements utiliseraient pour masquer leur incapacité de transformer les conditions économiques de l'existence" (p. 333).

Ces alibis ne doivent pas être acceptés comme du tout cuit: on doit se demander si vraiment cette politique n'est pas un masque. Aux libres débats publics le projet collectif semble plutôt filtré par cet ensemble de règles, de conditions de fonctionnement, de mesures de soutien etc. Ouvrir un nouveau secteur à la bureaucratie, n'est-ce pas justement parce que les autres marchés de l'économie sont bloqués? Ce qui est plausible comme on l'a vu.

Qu'entend-t-on alors par mode de production étatique de la culture? Sans le distinguer des conditions économiques de l'existence, il s'agit d'en déterminer le mode d'implantation.

c) de la gestion technocratique

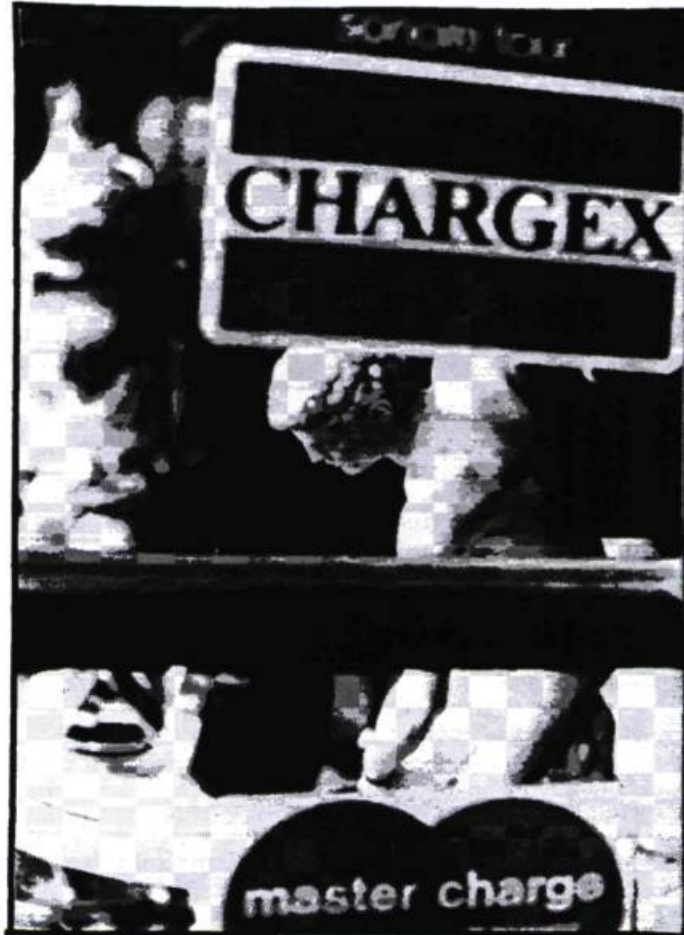
L'avènement des bureaucraties colporte en son sein une logique cybernétique de contrôle sur l'ensemble de la vie en société. C'est ainsi que l'Etat, ce maître-d'oeuvre, nous dit pourquoi, au nom de quel idéal, et comment devra s'organiser la vie collective. Au fil des pages du Livre Blanc s'aligneront synthèse justificatrice, programmes centralisés ou décentralisés mais le tout selon un plan cohérent, planification institutionnelle et professionnalisation de la création. Henri Lefebvre définit en ces termes le mode de production étatique:

"La capacité totalisante de l'Etat ne peut se mettre en doute, même si on montre qu'elle n'atteint pas son but: le système, la "cohérence-action" achevée. L'Etat vise toujours la totalisation des unités distinctes, productives et autres, qui composent la société. Lorsque cette action se change de subordonnée en décisive — lorsque la société cesse de trouver une existence dans l'équilibre concurrentiel — alors s'établit le mode de production étatique. Quand chaque membre de la société civile, individu, groupe, classe, a pour partenaire l'Etat, quand ce dernier entre en scène dans chaque face-à-face et vis-à-vis, alors s'inaugure le mode de production étatique" 10.

La stratégie de l'état consiste à institutionnaliser toutes les organisations et toutes les activités sociales où il sera le centre de décision des modalités. Par un processus de planification institutionnelle l'Etat prend progressivement en charge la production

en général, le savoir, l'éducation, l'instruction, la santé et la médecine, les moyens de communications, la culture, l'art, la langue, la morale etc. Un modèle de fonctionnement émerge pour les institutions: réclamer, une fois en tutelle, sa part de "manne étatique" (les subsides) qui leur permet de survivre.

Pour cela s'impose la coordination par une bureaucratie supérieure de l'Etat: hauts fonctionnaires, technocrates se taillant des secteurs, comités d'application, de mesure, de contrôle etc. Pour Henri Lefebvre, "ces hauts bureaucrates n'ont qu'un travail: ramener les institutions dans l'ordre étatique". Que l'on se rappelle le schéma des collaborateurs au Livre Blanc.



La reconnaissance du statut de professionnel aux créateurs comme processus de sécurisation socio-économique, est dangereuse aux dires de Lefebvre:

"La sécurisation par l'Etat a elle aussi quelque chose de mortel pour la "créativité" et même pour l'activité. On veut la sécurité de plus en plus, entièrement, jusqu'à craindre et jusqu'à éviter tout risque, même intellectuel. La production politique dans certains domaines, dans l'art et la culture et sans doute dans la vie quotidienne révèle ses limites; elle détruit..." 11.

Entre le marché et l'Etat, la classe moyenne y trouve sa promotion: elle pourvoit l'Etat en technocrates et fonctionnaires tandis que celui-là crée des programmes, services et organismes qui embaucheront cette catégorie.

Utilisant des extraits du Livre Blanc il convient maintenant de relire dans les phrases du document ce projet dont nous venons d'esquisser les composantes.

"L'expérience nous incite encore aujourd'hui à convenir que seul l'Etat du Québec est en mesure d'agir comme tremplin nécessaire et efficace pour nous permettre d'accéder au réseau des relations internationales..." (p. 146).

"Une politique avisée doit d'abord se préoccuper des échanges qui relèvent de la vie quotidienne" (p. 80).

"En nous attardant aux genres de vie, nous n'avons pas voulu suggérer que l'Etat pourrait les façonner. Mais, dans tous les pays occidentaux, l'Etat intervient dans l'habitat, la santé, le loisir, le travail, les communications..." (p. 464).

"L'Etat ne fait qu'obéir aux nécessités de notre temps. A moins de se vouloir carrément une énorme machine bureaucratique, appliquant partout ses règles et ses décisions sans jamais avouer ses desseins, l'Etat doit lui aussi s'expliquer ouvertement sur ce qui inspire ses politiques" (p. 465).

Est-ce que la seule caution intellectuelle, dire ce pourquoi on intervient, suffit à enrayer la menace technocratique de l'administration d'une politique culturelle? Est-ce que reconnaître la mondialisation des interventions de l'Etat empêche les mesures de façonner notre existence? Examinons l'infrastructure étatique plutôt que le discours idéologique. Le schéma qui suit, décrit l'intervention de cette politique en trois axes:

1. l'aide aux créateurs

MAC

- Politiques de subventions amplifiées par l'intermédiaire d'une Commission des Arts et des Lettres (CAL)
- Politique de lecture par un réseau des bibliothèques, et un réaménagement des moyens de distribution: coopérative de distribution et coopérative du livre de poche
 - relance de l'opéra
 - politique des Conservatoires (or)
 - loi sur le cinéma
 - doublage de films
- Société de développement culturel (production et diffusion des oeuvres (livres, disques, spectacles)
- politique de la recherche scientifique
- Institut québécois de recherche sur la culture

2. la diffusion culturelle et le développement de la culture populaire

Livre Vert sur les loisirs

Fédération québécoise des loisirs scientifiques (créer un large mouvement pour une culture populaire liée à la science)

Musée québécois des sciences naturelles

Politique du patrimoine

Musée des arts et traditions populaires

Musée des sciences et de la technologie

Radio-Québec

3. l'enseignement

Livre Vert sur l'enseignement primaire et secondaire

Commission d'étude sur les universités.

La politique gouvernementale atteindra ses trois objectifs en créant 12 organismes, 10 programmes de politique, souvent grâce à des Commissions d'étude, des livres de couleurs. La promotion d'une culture populaire vivante passe-t-elle par trois musées, une Fédération scientifique?

En vérité, il s'agit du prix à payer par nos technocrates pour la collaboration des universitaires à l'édification du mode de gestion étatique de la culture. Si d'une part, les divers organismes proposés permettront un contrôle et de nouveaux emplois puisque l'on a reconnu que "l'animation culturelle devient une carrière" (p.), d'autre part, les Instituts de recherche, les Commissions d'étude, les politiques de musées et de patrimoine servent directement les intérêts économiques et idéologiques de la culture savante. Entre l'université et la bureaucratie, les intellectuels auront maintenant un "lieu de l'Homme"; ils pourront censurer à loisir la vie populaire pour la reconstituer en objet d'études, en expositions, en idéal à revivifier. Sans oublier que des crédits seront alloués à la recherche. On ne vit pas que de science!

Ne mord pas la main qui te nourrit: l'Art

Fidèle à la problématique d'analyse contextuelle, le Livre Blanc décrit très bien l'état des rapports artiste-gouvernement: un mécénat d'Etat qui a toujours fonctionné selon la logique de l'assistance publique. L'Etat, sous le prétexte d'effacer la nature nécessaire de nos artistes, prend tout en main:

- agira sur les marchés (par une banque d'oeuvres d'art)
- l'Etat et les organismes public constituent, pour l'art, un marché important
- inciter économiquement le capital: libérer les entreprises qui achètent une oeuvre d'art de l'impôt sur le chiffre d'affaires; des abattements d'impôt sur le revenu pour les contribuables qui achètent des oeuvres
- favoriser la circulation des oeuvres d'art au moyen d'expositions régionales
- le MAC envisage de verser annuellement aux créateurs l'équivalent de ce qu'ils reçoivent comme droit d'auteurs
- encourager le professionnalisme en collaborant avec les associations professionnelles existantes par des programmes de regroupements
- création d'une Ecole populaire professionnelle des métiers d'art.

L'art contemporain obéit désormais aux lois internationales du marché. Les artistes qui ne réussissent pas à percer dans cette jungle dominée par les grandes capitales mondiales, développent la plupart du temps des mouvements contestataires contre ce système, ils élargissent même leurs critiques à l'organisation sociale toute entière. L'Etat, en jouant sur plusieurs tableaux entend éliminer cette "irrégularité". Favorisant l'accès sur les marchés internationaux, étant lui-même consommateur de la production qu'il subventionne, en allégeant la bourgeoisie dans ses achats esthétiques, en versant un salaire minimum en accord avec le statut de professionnel qu'il donne aux créateurs, l'Etat combine à l'élargissement de sa techno-bureaucratie culturelle (Commission des Arts et Lettres, Société de développement culturel, Ecole des métiers d'art, services de consultation etc.), des fins sociales louables. Ainsi se développe la boucle du mode de production étatique en art.

Des parias? Une nouvelle fonction de la sociologie au Québec

La collaboration d'une branche de la sociologie québécoise à la "conception" du mode culturel étatique ne doit pas être imputée à un individu. Nous allons voir qu'elle incarne une lecture précise de la société dont les idéaux collectifs incluent les intérêts matériels de la culture "savante" et non pas ceux d'une culture populaire "vivante". Les liens entre la science sociale et l'Etat connaissent une nouvelle étape.

Entre 1943 et 1960, la sociologie québécoise se développe de deux manières: elle consolide une organisation académique dans les universités tout en étant présente dans les actions et les débats de changements sociaux. Il y a contestation de l'exercice politique du pouvoir — on n'a qu'à penser aux "Citélibristes" et à la greve de l'amiante — entremêlé à l'étude de l'effritement d'un mode de vie traditionnel devant une organisation industrielle et urbaine déjà bien implantée. Depuis 1960, la croissance de l'appareil bureaucratique de l'Etat permet l'action de technocrates issus des sciences sociales, ce qui accentue le développement des facultés universitaires de ce secteur. Car les réformes dans l'Education, l'économie, les affaires sociales impliquent le recrutement de diplômés en problèmes sociaux. La sociologie et ses disciples jouent alors un rôle de fournisseurs d'effectifs et aussi d'une certaine logique — la gestion — :

"A partir de la révolution tranquille... par son programme politique réformiste, le parti Libéral offre aux jeunes diplômés universitaires... en sciences sociales une mission qui réussit à les mobiliser".

"Si les sciences sociales acquièrent alors une grande importance, c'est que ces disciplines constituent des "technologies sociales" qui permettent la modernisation de la gestion publique, la rationalisation du développement et la réalisation des différentes réformes et qui, de ce fait, concourent à l'institutionnalisation des conflits sociaux" 12.

Comme l'indique Jean-Jacques Simard, ce genre de débouchés se multiplient entre 1964 et 1971: "la fonction publique québécoise se gonfle de ces diplômés universitaires dans un bond spectaculaire des occupations rattachées à l'ingénierie sociale et économique (augmentation de 246%) et les experts du comportement humain et manipulateurs du social croissent de 420%" 13. La technocratie puise donc dans un savoir et des méthodes académiques tandis que les départements peuvent faire miroiter à leurs clientèles des classes moyennes et populaires un débouché dans la fonction publique.

La production en 1978 du Livre Blanc sur la culture concrétise un pari de la part des milieux universitaires, "là où on est véritablement sociologue" 14. Indépendamment des affinités nationalistes et d'âge, l'Ecole de sociologie de la culture de Laval s'associe à l'Etat dans le but de déssectoriser la gestion politique, de lui donner en quelque sorte une cohérence globale.

A ce rôle de fournisseur d'effectifs, l'Ecole de Laval, discourant sur la culture et les professions, diffuse par sa collaboration à la politique culturelle, une idéologie.

On a trop souvent écartelé la pratique sociologique entre une lecture critique de l'organisation, liée à Marx, et une lecture dite "fonctionnaliste", associée aux besoins de contrôle que ce soit du capital ou de l'Etat. La conception inhérente au Livre Blanc, dont nous venons de décortiquer les finalités, suggère une voie différente. L'Ecole de Laval — nous appelons ainsi ce courant sachant que Fernand Dumont est le principal auteur du document et, qu'auparavant Jean-Charles Falardeau avait "écrit" celui de Pierre Laporte — définit une vision anthropologique — par opposition à une lecture économique — de la vie sociale. Approche profondément enracinée dans la lutte historique du droit à la différence, catholique, français et autonomiste.

Ce n'est certes pas un hasard si elle accède au rang de théorie d'Etat au moment même où les contradictions économiques du système sont perçues comme étant des problèmes et que le débat nationaliste soit traité comme un enjeu collectif. Nous posons l'hypothèse que ce mode de lecture de la société colporte une

morale liée à sa méthode. Combinaison à l'origine, pensons-nous, de la méprise y voyant un projet inédit de société.

a) la culture comme phénomène social total

Le Livre Blanc procède par une analyse globale du développement culturel: ses mesures de gestion ne dissocient pas les marchés culturels des genres de vie. L'analyse historique et contextuelle offre la cohérence et la justification politique. Nous lisons une vaste synthèse de monographies sur des morceaux de notre univers culturel (ex: le cinéma, l'enseignement). L'idéologie prend forme, on lui donne un nom: la démocratie culturelle. Mais il y a un hic dans la démarche. La pertinence du projet a deux failles: premièrement la remise aux technocrates de la gestion des programmes; deuxièmement la consolidation des institutions de la culture savante malgré une envolée morale pro-culture populaire.

b) Une morale sociale: aux classes sociales, opposons les classes culturelles

On l'a vu lire le changement social sous l'angle de la culture, suppose chez les sociologues de Laval une approche non-marxiste. On préfère parler de classes culturelles — culture de l'élite, de la masse, savante, populaire, de professionnels, d'amateurs etc. — de ces genres de vie dont il faut réduire démocratiquement la différence.

"Sans trop s'embarrasser des théories sur l'inévitable séparation des classes sociales et sur l'éventuelle révolution qui nous donnerait enfin une culture où la création serait le partage de tous, le gouvernement du Québec entend soutenir toutes les initiatives sérieuses qui permettraient à des groupes de créer de la culture, de faire se rejoindre les "professionnels" et ceux que l'on qualifie trop sommairement d'"amateurs" (p. 397).

La démocratie culturelle accomplie modifiera-t-elle les inégalités socio-économiques? Le succès des mesures avancées pour affranchir les genres de vie de leurs distances — partage des activités, du savoir, accès élargi aux services et aux produits, communion entre créateurs et publics etc. — n'aura pas d'effets sur les fondements, sur ce qui déterminent ces modes culturels. Et cela les auteurs du Livre le savent:

"A quoi servirait-il de construire un magnifique musée au milieu des taudis? Quel sens aurait la poésie pour des hommes condamnés à un travail dégradant?" (p. 2)

"Au cours des dernières années, la croissance des revenus au Québec n'a pas atteint également, on le sait, toute la population. Pendant qu'augmentait le revenu d'une large couche de salariés, le revenu des autres décroissait. Les salaires des plus faibles observés en 1974 ont déchu de 25% depuis 1965... Il faut bien chercher une explication du côté des structures économiques et des classes sociales" (p. 442).

Quel poids donner à la justice culturelle dans la vie quotidienne? Le droit d'aller au musée?

Conclusion

Curieux ouvrage que ce Livre Blanc. De la séduction au sursaut, de la pertinence aux dangers de manipulation, de la rigueur à l'idéologie, il offre néanmoins une ouverture: celle du débat public dont il fournit la substance. Cet article s'en réclame. Aux pouvoirs du dire, il faut opposer le cri et prendre le risque qu'il soit de joie et non de douleur. Face à l'Etat, il nous reste une possibilité collective: bien le manoeuvrer et non pas le laisser nous étouffer.

GUY DURAND

Références

1. Editoriaux ou déclarations parus au début du mois de juillet 1978
2. Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Ed. Québec-Amérique, 1977, p. 339
3. Hubert Guindon, "La modernisation du Québec et la légitimité de l'Etat canadien", *Recherches Sociographiques*, P.U.L. vol. XVIII no 3 (1977) p. 337
4. *idem* p. 366
5. *ibidem* p. 340
6. Jean-Jacques Simard, "La longue marche des technocrates", *Recherches Sociographiques*, P.U.L. vol. XVIII no 1 (1977) p. 120
7. Maurice Crubellier, *Histoire culturelle de la France*, Paris, Armand Collin, Coll. U, 1974, p. 450
8. Fernand Dumont, *Le lieu de l'Homme*, Montréal, Hurtubise HMH, 1968
9. Fernand Dumont, *Les idéologies*, Paris, PUF, Coll. SUP, 1974
10. Cf. M. Crubellier *op. cit.* p. 5
11. Henri Lefebvre, *De l'Etat* 3. *Le mode de production étatique*, Paris, Coll. 10/18, 1977, p. 248
12. *idem* p. 186
13. Marcel Fournier, "La sociologie québécoise contemporaine", *Recherches Sociographiques*, P.U.L. vol. XV nos 2-3 (1974) p. 171
14. J.-J. Simard *op. cit.* p. 121
15. Nicole Gagnon, "A propos d'une recherche collective", *Recherches Sociographiques*, P.U.L. vol. XV nos 2-3 (1974) p. 346

— Photo Renée Girard

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles
Musée du Québec
parc des Champs de bataille
Québec G1S 1C8
(418) 643-2150

LES SERVICES EDUCATIFS DU MUSEE DU QUEBEC

CONFERENCES — CAUSERIES

PROGRAMME de l'Automne 1978

21 septembre	20 h.	Communication de Jacques Ouellet, psychologue, sur la créativité (exposition L.P. Boujé)
28 septembre	20 h.	Conférence par Rosalyn Krauss
5-6 octobre		Constat, l'art à l'université
12 octobre	20 h.	Entretien avec Richard Mill Animateur Jean Tourangeau. Critique d'art invité, René Payant
19 octobre	20 h.	Conférence de monsieur Liebenchtein
26 octobre	20 h.	Vernissage de l'exposition Tactile
Les dimanches de novembre Les 5, 12, 19, et 26 à 15 h.		Danse Contact avec le groupe Katpoto
9 novembre	20 h.	Soirée des média: représentants des revues, Intervention, Parachute, Racar, Vie des Arts
7 décembre	20 h.	Conférence de M. Guy Robert, critique d'art "Borduas et Riopelle"